



## SERVICE DES LOISIRS

du 26 décembre 2022 au 2 janvier 2023

# REVEILLON A MENTON



*Joyeux Réveillon...★*

*Située à l'extrême sud-est de la France, près de la frontière italienne, **Menton** est à la fois une ville jardin, une ville marine et une station balnéaire.*

*Son ensoleillement exceptionnel et son climat quasi subtropical favorisent la culture des orangers, citronniers, palmiers, mimosas et l'extraction d'huiles essentielles rares. Ses nombreux jardins créés avec talent sont un réel ravissement et vous feront rêver. La vieille ville mérite votre détour avec ses belles façades anciennes, vous retrouverez l'ambiance et le charme d'antan.*

**Les illuminations et animations des Fêtes de fin d'année à Menton** sont un événement à ne pas manquer !

Chaque premier week-end de décembre **la ville du soleil et du citron** se métamorphose et la magie opère ...

## Programme

Voyage aller & retour en car grand confort via le Tunnel du Mont-Blanc / Italie.

**Repas de midi libres en cours de route.**

**Séjour en demi-pension** avec petit-déjeuner buffet et souper (vin en carafe et café inclus) + **le repas de midi à l'hôtel le 1<sup>er</sup> janvier** (vin en carafe et café inclus).

Soirée du Réveillon à l'hôtel avec **dîner de Gala et animation**



## **Votre hôtel : Le Royal Westminster 3\* à Menton**

A deux pas de l'Italie, votre hôtel 3\* de caractère est idéalement placé en **bord de mer**. Ce magnifique palace au style Belle Epoque du 19<sup>ème</sup> siècle avec sa splendide façade est le lieu rêvé pour passer un agréable séjour à Menton. Il vous séduira par son cadre somptueux en plein cœur d'un parc arboré, entre mer et rues piétonnes.

L'hôtel a été réinauguré récemment, après une rénovation totale. Venez redécouvrir cet établissement Belle Epoque de grand caractère. La nouvelle équipe de Direction, le nouveau chef, vous proposent un réveillon inoubliable avec des menus de belle qualité.

**Un accompagnant AVIVO sera sur place** pour vous proposer différentes visites et excursions en bus ou en train sur la Côte d'Azur : de Menton à Nice en passant par Eze, Monaco, Cap d'Ail, sans oublier l'Italie voisine.

### **Prix AVIVO comprenant**

- le transport en autocar 4\* tout confort
- le pot d'accueil
- le logement pour 7 nuits en hôtel 3\* à Menton, en demi-pension avec boissons : petit-déjeuner buffet et repas du soir - vin en carafe & café compris
- le repas de midi à l'hôtel le 1<sup>er</sup> janvier – vin en carafe et café compris
- petites animations en soirée
- la soirée de Réveillon avec dîner de gala & animation
- la taxe de séjour
- une sortie surprise
- 2 excursions avec votre autocar
- un accompagnant AVIVO durant tout le séjour

<b>Membre AVIVO .....</b>	<b>1'460.-</b>
---------------------------	----------------

<b>Non membre .....</b>	<b>1'560.-</b>
-------------------------	----------------

<b>Supplément single .....</b>	<b>380.-</b>
--------------------------------	--------------

<b>Supplément « vue mer »</b>	<b>160.-</b>
-------------------------------	--------------

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### 1 – Inscriptions

Veillez-vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.

**L'inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.**

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **30 jours avant le départ.**

**Attention** : L'absence complète ou partielle du règlement du solde de la facture moins de 30 jours avant la date de départ sera considérée comme une annulation. Votre place sera proposée aux personnes en liste d'attente et les frais d'annulation s'appliqueront selon article 2 ci-dessous.

### 2 – Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

**En cas de désistement, l'AVIVO retiendra les frais d'annulation suivants :**

<b>Plus de 30 jours</b>	avant la date du départ	<b>50 CHF</b> pour frais de dossier
<b>De 30 à 21 jours</b>	avant la date du départ	<b>50 %</b> du prix du voyage
<b>De 20 à 15 jours</b>	avant la date du départ	<b>75 %</b> du prix du voyage
<b>15 jours ou moins</b>	avant la date du départ	<b>100 %</b> du prix du voyage
<b>En cas de non-présentation</b> à la date du départ		<b>100 %</b> du prix du voyage

### 3 – Assurances annulation et rapatriement obligatoire

A l'inscription, l'AVIVO vous demandera la preuve qu'une assurance annulation de voyage, assistance, et rapatriement, a été souscrite et vous couvrira durant votre voyage.

C'est auprès de cette assurance que vous pourrez éventuellement obtenir le remboursement de vos frais d'annulation (en fonction de leurs conditions générales).

Sur demande, l'AVIVO peut la souscrire pour vous auprès du TCS / Livret ETI.

### 4 - Assurances maladie / Accident

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.

### 5 – Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.